

COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'ALM EVREUX - Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 31 Août 2022.

Olivier BRUERE, Président, remercie les vingt membres présents et donne un compte-rendu d'activité de la précédente saison.

Le Bureau a tenu plusieurs réunions pour assurer le bon fonctionnement de la Cie, toujours dans un contexte de crise sanitaire. Il se félicite de la légère remontée des effectifs (+ 8 archers). Les écoles de tir ont pu être assurées normalement, grâce à l'implication des formateurs qu'il remercie. Du fait de la Covid, les concours inscrits au calendrier de la Cie n'ont pas pu être tous réalisés. Olivier BRUERE rappelle les différentes manifestations qui ont été annulées, et celles qui ont pu être maintenues. Il évoque les difficultés de communication avec le Comité départemental, à l'origine de l'annulation du concours salle de décembre 2021. Le repas de la Saint Sébastien n'a pu être maintenu du fait des règles sanitaires en vigueur. Le Tir du Viking de Février a pu se dérouler avec cependant un faible nombre de participants. Le Bouquet Provincial du 22 Mai qui se déroulait dans notre département, à Gisors, a recueilli une forte représentation de notre Cie, 17 archers qui ont manifesté bruyamment leur présence lors du défilé. Le Tir du Roy, le 4 juin dernier, a consacré à nouveau Eléanore BRUERE comme Roitelette et Olivier BRUERE a remporté le titre de Roy de la Cie dès la seconde volée. Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Olivier BRUERE communique les deux concours extérieurs à venir, le tir nature du 23 octobre et le tir campagne du 30 octobre. Il fait part des nouvelles règles imposées par la FFTA concernant le nombre des cibles. Un concours salle est programmé pour les 3 et 4 décembre 2022. Il informe l'assemblée de la réduction du créneau horaire du vendredi soir qui est en discussion avec la Mairie.

Deux archers ont suivi la formation d'entraîneur:Géraldine BRUERE et Fabien NAVARIN ont été reçus entraîneurs fédéral. Anne MARCHAL suit une formation d'arbitre, Le club ne dispose plus d'arbitre en ce début de nouvelle saison, ce qui ne permettra plus d'organiser de nouveaux concours. Cette situation ne sera pas sans impact sur le plan financier.

Le Président énumère ensuite la liste des nombreux archers qui ont remportés des victoires ou des places honorables dans les différents concours de la saison 2021/2022, départemental, régional et national.(Applaudissements). Cette collecte de médailles illustre la qualité des formations dispensées dans la Cie et la motivation de ses membres compétiteurs. C'est aussi le reflet de la diversité des différents tirs pratiqués.

Géraldine BRUERE, Trésorière, donne ensuite lecture des comptes de l'exercice écoulé, arrêtés au 30 Juin 2022. Le détail des produits et des charges est remis aux participants.

Géraldine BRUERE commente les différents postes qui aboutissent à un résultat négatif de 1013,18€ sur la saison. Les réserves financières assurent la pérennité de la Cie qui doit néanmoins tenir compte de la tendance lourde des subventions à la baisse.

Géraldine BRUERE tient à remercier la Trésorière de l'ALM pour l'aide apportée à la tenue des comptes notre Section.

Les comptes de la Cie sont adoptés à l'unanimité.

Avant de procéder au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration, le Président demande quels sont les membres actuels qui veulent quitter leur fonction et quels sont ceux qui souhaitent entrer au Conseil d'administration. Jean MULOT, actuel secrétaire, confirme sa décision d'arrêter. Séléna PETIT a posé sa candidature. Julie STURM se porte également candidate. Un vote par bulletins entérine ces nouvelles candidatures et reconduit le tiers sortant: Jean HERMIER, Anne MARCHAL, Jean-Luc VASSEUR.

La séance est levée à 20h30 et les membres du Conseil d'administration se retirent pour élire le Bureau.